

# Inscription à un atelier organisé par Le Centre d'Expression et de Créativité

CEC Le Décli'c SAISON 2015-2016



## Intitulé complet de l'atelier :

.....  
.....

## Le participant :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... GSM : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Informations utiles au bon déroulement de l'atelier (soucis de santé, intolérances alimentaires, ...).....

.....

## Personne de contact (pour enfants non majeurs) :

Nom : .....

Prénom : .....

Lien avec l'enfant : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone en cas d'urgence: ..... GSM : .....

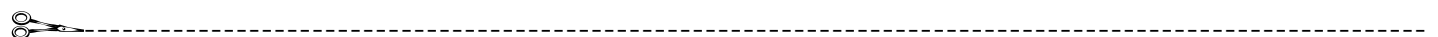
E-mail : .....

J'ai pris connaissance du règlement d'ordre intérieur du CEC – Le Décli'c et j'en accepte les conditions.

\* Je bénéficie d'une réduction (plusieurs inscriptions d'une même famille à un atelier et/ou inscription à plusieurs ateliers). Oui non (biffer la mention inutile)

Date et signature:

Nom – Prénom



## **Coordonnées bancaires !**

**! Attention lors de votre inscription via ce formulaire, vous vous engagez à payer une année complète d'ateliers.**

• N° de compte : **BE97 0682 4141 5849**

**BIC : GKCCBEBB**

• **Communication** : nom et prénom du participant + nom complet de l'atelier

• Inscription effective dès réception du paiement complet de l'atelier.

• **Personne de contact** : Maud DUTHOIT 069/ 45.42.48 ou [declic@arret59.be](mailto:declic@arret59.be) ou facebook : Maud décli'c

Merci de nous renvoyer ce document par mail à l'adresse suivante : [declic@arret59.be](mailto:declic@arret59.be), par courrier ou sur place à : Arrêt 59 – Foyer culturel de Péruwelz asbl - CEC Le Décli'c  
Rue des Français, 59 à 7600 PERUWELZ

Vous recevrez ensuite les dates des ateliers pour confirmation de votre inscription.

## **REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CEC – LE DECLI'c**

### **Saison 2015-2016 au Centre d'Expression et de Créativité - Le Décli'c.**

Les ateliers proposés par le CEC Le Décli'c se veulent des temps d'initiation et d'apprentissage individuels et collectifs de techniques et de savoir être. Ils visent à favoriser l'expression, la créativité et la réflexion individuelle et collective.

Nous vous demandons d'être attentifs aux informations suivantes :

#### **Modalités d'inscription :**

1°) La somme inscrite sur les documents de communication CEC – Le Décli'c correspond à une saison complète. Un calendrier sera remis à chaque participant une fois l'inscription établie et le paiement de l'acompte reçu.

2°) Aucun atelier n'acceptera de participant à la séance excepté l'atelier Fils.

3°) Dans un souci d'organisation générale, une inscription est obligatoire pour chacun de nos ateliers et pour chaque participant via le formulaire type.

4°) L'inscription est validée à partir du versement d'un acompte de **30,00€**, et définitive une fois la somme totale de l'atelier versée sur le compte BE97 0682 4141 5849 du CEC Le Décli'c.

**! Attention : Lors de votre inscription via le formulaire, vous vous engagez à payer une année complète d'ateliers. Sauf cas exceptionnel et sur base d'un certificat médical attestant de l'incapacité de participer à celui-ci, aucun remboursement sur demande ne sera effectué.**

5°) Une réduction sur le montant total à payer peut vous être accordée si :

- deux personnes vivants sous le même toit participent à des ateliers du Décli'c (10% pour deux participants, 15% pour trois participants).
- un même participant s'inscrit à deux ateliers (10% pour deux ateliers, 15% pour trois ateliers).

6°) Nous vous accordons 2 séances d'essai. Si après ces deux séances, vous prenez contact avec l'Arrêt 59 afin de procéder à l'annulation de votre inscription, nous vous rembourserons la somme versée (acompte ou totalité de l'atelier). Passé ce délai des deux séances, nous n'effectuerons plus aucun remboursement.

7°) Chaque participant accepte de voir sa photo et/ou vidéo, seul ou en groupe, sur les supports d'information et de promotion du CEC – Le Décli'c et d'Arrêt 59. Les personnes qui ne désirent pas nous donner ce droit à l'image sont priées de nous le communiquer via un courrier attestant le refus de ce droit accompagné d'une photo. (Email à [contact@arret59.be](mailto:contact@arret59.be) ou courrier postal à Arrêt 59 – Foyer culturel de Péruwelz, 59 rue des Français à 7600 PERUWELZ)

8°) Possibilités pour le paiement de votre atelier :

- a°) La somme totale payée en septembre 2015.
- b°) La moitié de l'atelier en septembre 2015 + le solde en octobre 2015.
- c°) Une possibilité d'échelonnement est envisageable sur demande.

**La totalité de l'atelier doit impérativement être payée pour le 15 novembre 2015.**

- Les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 15 novembre 2015.

9°) Il est impératif de compléter la nouvelle fiche d'inscription pour la saison 2015-2016, même si vous avez participé à un atelier en 2014-2015. Votre inscription sera validée après avoir reçu le paiement (de l'acompte ou la totalité de l'atelier).

10°) Toutes les inscriptions ou réinscriptions doivent passer par le bureau

**Arrêt 59 (Foyer culturel de Péruwelz)**

**Par courrier : 59, rue des Français – 7600 Péruwelz**

**Par téléphone : 069/ 45.42.48**

**Par courriel : [contact@arret59.be](mailto:contact@arret59.be) ou**

**[secretariat@arret59.be](mailto:secretariat@arret59.be)**

**Formulaire en ligne disponible sur le site d'Arrêt 59**

11°) Si au moment de votre inscription via le formulaire, l'atelier est complet, nous vous inscrirons sur une liste d'attente et vous tiendrons informés en cas de désistement, au plus tard pour le 15 novembre 2015 (date de fin des inscriptions pour la saison). En cas de désistement les personnes inscrites et ayant payé l'acompte auront la priorité sur celles qui ne seront pas en ordre de paiement.

12°) Le CEC se réserve le droit de modifier les horaires, les lieux et de remplacer les animateurs en cas de besoin ou de nécessité.

13°) La saison se clôture par un évènement généralement fixé au premier week-end de juin. Cette journée permet aux participants de montrer les résultats du travail effectué en atelier.

14°) L'asbl Foyer culturel de Péruwelz – Arrêt 59 ne peut être tenue responsable d'un vol éventuel ou d'un oubli d'objets dans ses locaux ou lors de déplacement.

15°) Vous êtes propriétaires de vos créations individuelles, celle-ci peuvent être reprises chez vous. Toutefois, l'animateur peut suggérer que certaines œuvres soient exposées lors de l'exposition du Décli'c.

Le Foyer culturel de Péruwelz – Arrêt 59 ne peut être tenu responsable de la disparition ou de l'endommagement d'une création.

16°) Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, etc., doit nous être communiqué via mail ou via courrier postal.

17°) Toutes les dates des ateliers ainsi que celles du Décli'c en fête et de l'exposition du Décli'c vous seront communiquées dans le courant du mois de septembre 2015.